

RECUEIL PENANT: REVUE TRIMESTRIELLE DE DROIT AFRICAIN





Source: UNI-Presse

Titre

Recueil Penant : revue trimestrielle de droit africain

Auteur(s)

PENANT D. (fondateur, 1891)

FENEON Alain (directeur de publication)

Date

1891 (création)

1961

Éditeur(s)

Paris: La documentation africaine (1961-2020)

Poitiers : Ed. Juriscope - Université de Poitiers et Juris Africa (2021- ...)

Support

Papier Base de données en ligne Ressource Internet

Type de document

Revue

Périodicité

Trimestrielle depuis 1961

Mensuelle de 1891 à 1960

Source du droit

Jurisprudence - Doctrine

Domaines du droit

Droit privé Droit commercial - Droit des affaires Droit des pays étrangers (généralités) Arbitrage

Contenu

A travers ses titres successifs, le **Recueil Penant est la plus ancienne revue juridique traitant du droit privé en Afrique**. Elle traite plus particulièrement du droit des affaires. Plus de la moitié de ses articles sont désormais consacrés au droit OHADA.

Les articles sont rédigés pour la plupart en français, quelques-uns en anglais.

Cette revue publie principalement des articles de doctrine, mais son contenu est plus large :

- **Doctrine** : différents intervenants (universitaires, magistrats, avocats et professionnels du droit) proposent des articles de fond intéressant les pays d'Afrique qu'il s'agisse de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Congo, du Sénégal, du Cameroun...
- Jurisprudence : commentaires de décisions de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA et des autres juridictions supérieures et reproduction de certains arrêts, notamment sur le contentieux commercial, le droit des sociétés, droit des contrats commerciaux, les procédures collectives et l'arbitrage
- Bibliographie (la publication de cette rubrique n'est pas régulière) : articles de doctrine, ouvrages, revues...
- **Textes** intéressants les pays d'Afrique (Traité OHADA, actes uniformes)
- **Agenda** (rubrique incluse dans certains numéros) : informe les lecteurs de l'actualité à venir (conférences, colloques...)

Type de classement

Méthodique:

- I Doctrine
- II Commentaires
- III Jurisprudence
- IV Bibliographie

Clefs d'utilisation

Sommaire dans chaque numéro trimestriel

Table des auteurs d'articles ou de notes de jurisprudence

Table des sommaires annuelle reprenant les parties de la revue

Le site Juris Africa donne accès :

- · Aux sommaires des numéros parus depuis 2000 (Le Penant > Table chronologique)
- A la liste des articles classés dans **30 rubriques thématiques** (Le Penant > Table analytique)

Notes

Historique des titres de la revue :

- 1891 -1932 : La Tribune des colonies et des protectorats : journal de jurisprudence de doctrine et de législation coloniales
- 1933 -1957 : **Penant**
- 1958 -1960 : Recueil Penant
- 1961- 2020 : Penant : revue de droit des pays d'Afrique (variante de sous-titre : revue trimestrielle de droit africain)
- 2021-... : Le Recueil Penant : revue trimestrielle de droit africain (publiée conjointement par les éditions Juriscope et Juris Africa)

En ligne:

- Sur <u>Lextenso</u>: archives Penant: accès aux sommaires et liens vers le texte intégral (sur abonnement) des articles (2013-2023)
- Sur Gallica, version numérisée des numéros de la <u>Tribune des colonies et des protectorats</u> (fascicules 1891, 1893-1898, 1900-1932, et de <u>Penant</u> (fascicules 1933-1940 et 1945-1954).

Liens

Editions Juris Africa

Editions Juriscope

La revue est disponible sur Gallica pour la période 1933-1953.

La revue est répertoriée par Mir@bel

Pour plus d'informations sur les droits africains, vous pouvez vous référer à la fiche Jurisguide "<u>Où trouver des ressources documentaires en droits africains</u>".

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 26/10/2016

Mise à jour : Ophélie WANG (BIU CUJAS), le 28/01/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>